



TRAVAUX À LONGUEIL

LA STATION D'ÉPURATION EN CHANTIER



Le chantier de la station d'épuration de Longueil a démarré en octobre 2021. En 2023, la station permettra de rejeter à la Saône (donc dans la Manche) des eaux de meilleure qualité. Lorsqu'elle sera mise en service au printemps 2023, la station d'épuration devra traiter les eaux usées de 4.300 « équivalents habitants ». Pour cela, il sera nécessaire de poser plus de 28,5 kilomètres de canalisations. Et il faudra raccorder plus de 750 foyers à ce réseau tout neuf, sans parler des 750 autres branchements déjà existants.

Outre sa mission d'assainissement, la station Soléa jouera aussi un rôle pédagogique dans la vallée. Une plateforme d'observation permettra d'organiser des visites scolaires, à la découverte du cycle de l'eau mais aussi de toute la petite faune qu'abritera le site.

DIAGNOSTIC

QUIBERVILLE : LE FEU VERT DES ARCHÉOLOGUES

Sur le site du futur camping de Quiberville-sur-Mer, les diagnostics archéologiques sont terminés. Verdict : rien ne s'oppose au démarrage des travaux.

Les engins qui sont venus faire un petit tour n'ont pas creusé les fondations du nouvel équipement, ils ont « seulement » accompagné le travail des expertes de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) chargées du diagnostic obligatoire du terrain avant le chantier.



Avec son godet lisse de trois mètres, la pelleteuse creuse des tranchées selon un plan établi par les archéologues : si on ne trouve rien dans ces tranchées, on rebouche tout et on s'en va. En revanche, si ces sondages mettent au jour des vestiges prometteurs, alors il faudra procéder à des fouilles plus approfondies.

Les archéologues ont fait part de leur butin. Et celui-ci est du genre famélique : trois vestiges de fours protohistoriques, quelques traces médiévales, pas de quoi ordonner des fouilles de grande envergure. C'est un feu vert pour la prochaine occupation du site : celle des vacanciers qui viendront profiter des installations touristiques modernes dont la commune entend doter son nouvel équipement.



Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;

- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

en bref

Raccordement à la station d'épuration

Dans la perspective de l'ouverture, au printemps 2023, de la station d'épuration de Longueil, les travaux d'assainissement et de raccordement des particuliers vont démarrer dans les semaines à venir. Les propriétaires peuvent bénéficier d'une aide financière.

Renseignements :
convention@terroirdecaux.net
ou Tél : 02 35 32 26 24

Conservatoire du littoral : rencontre en basse Saône

Les 16 et 17 septembre 2021, 40 gardes et agents du littoral venus de toute la Normandie se sont retrouvés à Quiberville pour découvrir, à l'occasion de leur rencontre annuelle, le projet de territoire Basse Saône 2050. De Longueil à Sainte-Marguerite, ils ont visité les sites des futurs aménagements.

Notre territoire vu du ciel

Tout au long de l'été 2021, l'exposition en grand format des photos aériennes de Frédéric Larrey a permis aux habitants et aux visiteurs de la vallée de découvrir, sous un autre angle, le territoire de la basse Saône, ses richesses et ses enjeux.



C'EST PARTI !

Le camping du XXI^e siècle est en chantier

A Quiberville, les travaux du nouvel équipement touristique municipal, qui prendra en 2023 la relève du camping de la Plage, viennent de commencer.



Mars 2022 : c'est parti pour 13 mois de chantier.
Saison 2023 : le nouvel équipement touristique de Quiberville, qui se substitue au camping situé derrière la digue à la mer, est inauguré.

Voilà pour le scénario.

Les premiers à entrer en scène, en cet hiver 2022, sont les acteurs de la voirie et des réseaux divers : voies d'accès, alimentation en eau, en électricité, en télécommunication. Les bâtiments viendront ensuite. Tous en bois, pour une meilleure intégration dans le paysage : murs et toitures seront habillés d'un bardage ; et pour l'isolation le matériau retenu est la paille : local et biosourcé. De

même, les logements individuels destinés à la location saisonnière, seront en bois eux aussi, avec des toits à deux pentes. Pour limiter les terrassements et l'artificialisation du sol, ces habitations ne seront pas posées sur des dalles de béton, mais fixées sur des pilotis.

Et la vue ? Quelques emplacements bénéficieront d'une vue sur la mer, mais surtout, tous offriront un panorama somptueux sur la vallée de la Saône et le cap d'Ailly. Seul 1/3 des emplacements seront accessibles aux véhicules à moteur (caravanes et camping-cars). Pour atteindre les emplacements réservés aux tentes et les habitations saisonnières, il faudra laisser son

véhicule au parking et utiliser les chariots mis à la disposition des hôtes. Et tout sera fait pour encourager les visiteurs à gagner à pied la plage de Quiberville toute proche. Les vélos, eux, seront les bienvenus : les nouvelles voiries leur seront adaptées, et des abris sécurisés sont prévus.

Le parti pris du projet est de conserver partout où c'est possible la nature dans l'état où elle est avant le chantier. Respect des essences locales, gestion douce des eaux pluviales, maintien du couvert végétal. Et pour l'entretien, on fera appel à des techniciens ultra-spécialisés : sur une partie du site, des moutons se chargeront de l'éco-pâturage.

7 M€
coût total
du projet

6 hectares
(surface totale du
nouvel équipement)

13 mois
de chantier

4 étoiles
c'est le classement
du futur équipement

160 emplacements
pour les touristes
(soit entre 300 et 500
personnes accueillies)

80 m²
superficie
minimale de chaque
emplacement

Répartition du financement du nouveau camping

Département
de la
Seine-Maritime
5,8 %

Région
Normandie
5,2 %

Commune
de Quiberville
(maître d'ouvrage
du projet)
20 %

Union
Européenne
(FEDER)
69 %

Contact :
mairie-sg.quiberville@wanadoo.fr
Tél. : 02 35 04 21 33

en bref

Otter : d'où vient le silex ?

Dans la vallée de l'Otter, les fouilles archéologiques réalisées dans le cadre du projet PACCo ont permis de trouver des pointes de flèche en silex, dont certaines remontent à 36 000 ans. Problème : il n'y a pas de silex dans cette région du Devon. Y avait-il déjà des échanges commerciaux ?

La « culture du risque », c'est quoi ?

C'est la connaissance par tous les acteurs (élus, techniciens, citoyens, ...) des phénomènes naturels et l'appréhension de la vulnérabilité. Elle doit permettre d'acquiescer des règles de conduite et des réflexes, mais aussi de débattre collectivement des pratiques, des positionnements, des enjeux, etc. Développer la culture du risque, c'est améliorer l'efficacité de la prévention et de la protection.

A quoi servent les repères de crues

Ils sont un témoignage du passé et un moyen efficace pour diffuser et entretenir localement la connaissance et la conscience du risque inondation. Inscrits au cœur de nos territoires, les repères sont riches d'enseignements sur l'aléa dû aux inondations passées et aident à imaginer ce que représentent leurs étendues d'eau.

AGENDA

MARS 2022

- Début des travaux du nouvel équipement touristique de Quiberville.
- Lancement du chantier mobile de raccordement des réseaux d'assainissement sur les communes de Longueil, Ouville-la-Rivière et Saint-Denis-d'Aclon.

AVRIL 2022

- Retour des inventaires de faune et de flore de la vallée de la Saône.
- Ouverture de l'ancien camping de Quiberville pour sa dernière saison (jusqu'en octobre).





NICOLAS LEFORESTIER

Président du Syndicat mixte des bassins versants
Saône Vienne et Scie.

« Nous devons apprendre à vivre avec le risque »

Le projet de territoire Basse Saône 2050, qui est mis en application aujourd'hui, est l'aboutissement d'une réflexion engagée depuis plus de vingt ans. Pourquoi un si long délai ?

Nicolas Leforestier : Les phénomènes de crues sont déjà aggravés par certains aménagements, par l'évolution des pratiques agricoles, etc. Mais bien sûr le recul du trait de côte lié au dérèglement climatique vient amplifier ces phénomènes et nous oblige à anticiper. L'ennui c'est qu'on est confrontés à des règles par ailleurs tout à fait louables, sans doute, mais de mon point de vue irréalistes. On nous parle de « zéro artificialisation des sols », mais il va falloir abandonner à la mer des surfaces occupées soit par de l'habitat soit par des activités économiques, et on nous explique qu'on ne peut pas les reconstruire ailleurs parce qu'il faut maintenir une agriculture intensive pour nourrir tout le monde. Alors comment fait-on ? Et d'ailleurs, cette agriculture intensive bourrée d'azote artificiel et d'intrants de toutes sortes, est-ce vraiment cela qu'il faut maintenir ? Pour moi

l'agriculture qui nourrira tout le monde c'est la permaculture, qui permet plusieurs récoltes par an, avec des paysans sur les terres et pas des robots qui font pousser du maïs et du colza ! Bref l'équation n'est pas simple, et il faut le temps de la prise de conscience collective.

Aujourd'hui cette prise de conscience est-elle un acquis ?

Quand des crues produisent des catastrophes, comme ce fut le cas en juillet dernier en Allemagne ou en Belgique, on s'émeut pendant 48 heures, et on passe à autre chose. « Ça n'arrivera pas chez nous ... ». Et pourquoi ça n'arriverait pas chez nous ? Cette réaction est humaine, on ne peut pas vivre avec l'angoisse permanente. Mais il faut apprendre à vivre avec le risque ! Il y a une population particulièrement sensible à ce risque, c'est celle des jeunes, des scolaires. Ils se projettent évidemment plus que nous en 2050 ou 2100 ! Ils sont plus sensibles aux phénomènes environnementaux : ils sont nés avec ! Je suis convaincu que nous devons compter sur eux et les aider... à éduquer leurs parents !

Le projet Basse Saône 2050, c'est une occasion d'adapter le territoire au siècle à venir ?

Disons, aux 50 ans à venir. Après... Dans un premier temps, il y a eu plusieurs scénarii sur la table, dont deux extrêmes. L'un consistait à installer des systèmes de pompage massifs, à la néerlandaise. C'était un projet ultra-technicien et complètement loufoque. Un autre prévoyait une démolition totale de la digue à la mer, et une ré-estuarisation de la vallée. C'était la solution la plus radicale, mais elle présentait l'inconvénient de devoir déplacer la route départementale qui longe la côte, et il y avait des incertitudes sur l'avenir de la plage, sur les flux de galets, et donc sur les effets économiques de ce choix. On a donc entièrement repensé le dossier il y a une dizaine d'années, et on a imaginé une solution nouvelle, avec une ouverture à la mer via un pont-cadre que la route enjambrera. Cela contribue à améliorer les choses pour plusieurs dizaines d'années ! Ensuite, ce sera à nos successeurs de poursuivre cette réflexion !

Contact : accueil@sbsvsvs.fr • Tél. : 02 35 04 49 92

Lettre produite pour le Projet de territoire Basse Saône 2050. Rédaction et réalisation : **L'Agence Nature**.
Crédits photo : Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie / Communauté de Communes Terroir de Caux / Conservatoire du littoral

Dans le cadre de PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers), financé majoritairement par le Fonds Européen de Développement Régional au travers du programme Interreg France (Manche) Angleterre